

Maromme, le 15 avril 2024

INAUGURATION DU QUARTIER DE L'ÉGLISE

Le parvis Jacques Hamel - renommé le 2 décembre 2019 en mémoire du prêtre assassiné lors d'une attaque terroriste à Saint-Étienne-du-Rouvray - fait aujourd'hui peau neuve, à l'instar de l'ensemble du quartier de l'église...

La création de cette nouvelle esplanade répond à l'origine à un double objectif, celui de parvenir à végétaliser l'espace public tout en renforçant la sécurité des piétons au droit de l'édifice.

Le réaménagement du parvis, effectué par les services de la Métropole, a ainsi permis de déminéraliser la place, grâce à la plantation de diverses essences végétales, et de la rendre plus sûre en supprimant l'axe routier qui la traversait.



Outre l'aspect esthétique, ces travaux devraient permettre de rendre la ville plus résiliente en créant un îlot de fraîcheur supplémentaire visant à réguler la température durant les périodes de fortes chaleurs.

À noter que ce projet, s'inscrit dans un programme plus global de transformation du centre-ville, avec notamment l'achèvement de la coulée verte - des rives du Cailly au bois de la Valette - l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au Conservatoire municipal ou encore la restructuration de la rue de la République et de ses abords.

L'ensemble sera donc inauguré le 18 avril prochain, en présence du Président de la Métropole, Nicolas Mayer-Rossignol, et de David Lamiray, Maire de Maromme. Pour l'occasion, la nouvelle plaque du parvis Jacques Hamel sera dévoilée et un intermède musical proposé par les élèves musiciens de la commune...

INFORMATIONS

Inauguration du quartier de l'église

Jeudi 18 avril (14h30)

Rendez-vous devant le parvis de l'église de Maromme

Maxime Morlaine

Directeur de cabinet

Mail : maxime.morlaine@ville-maromme.fr

Tél. : 02 32 82 22 88 / 06 49 40 99 78